

COLLOQUE



30^{ÈME} ANNIVERSAIRE DES LOIS DE BIOÉTHIQUE L'HEURE D'UN BILAN

VENDREDI 19 AVRIL 2024

À PARTIR DE 8H30

Amphithéâtre 250
Campus du Tampon
Université de La Réunion

Direction scientifique : C. KUHN, S. PARICARD, C. POMART
Informations et inscriptions : cathy.pomart@univ-reunion.fr

VENDREDI 19 AVRIL 2024

30^{ÈME} ANNIVERSAIRE DES LOIS DE BIOÉTHIQUE L'HEURE D'UN BILAN



Direction scientifique :

C. KUHN, S. PARICARD, C. POMART

Comité d'organisation :

C. KUHN et C. POMART (MCF HDR en droit privé, UR)

B. ROY DORAY (Doyenne de la Faculté de Santé PU-PH, UR)

Lieu :

Campus du Tampon – Amphithéâtre 250

PRÉSENTATION



1994, année de la Bioéthique en France. La notion ne connaît pas de définition en Droit mais son impact sur notre *corpus* est saisissant. Telle une prise de conscience, notre Législateur a senti le besoin impérieux de dédier non pas un mais deux textes à l'encadrement de l'utilisation du corps humain, de ses éléments et de ses produits. Ainsi à la faveur d'une volonté de régir l'activité médicale, le Droit français s'est en réalité doté de principes protecteurs du corps humain, de principes protecteurs de la personne humaine. Les Lois « dites » de Bioéthique puisque le terme n'est pas employé, révèlent l'ambitieux projet de notre Législateur de 1994 : Loi n°94-653 du 29 juillet 1994 relative au respect du corps humain et Loi n°94-654 du 29 juillet 1994 relative au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain, à l'assistance médicale à la procréation et au diagnostic prénatal. Ces textes de référence ont été fondus, le premier dans le Code civil et le second en grande partie dans le Code de la santé publique mais leur disparition formelle n'en a pas fait oublier l'importance fondamentale.

Ces textes ont 30 ans cette année. Cet anniversaire nous donne l'occasion de faire un bilan et de prendre du recul pour évaluer la place des principes consacrés par ces Lois dans notre *corpus*, mais également la place que notre *corpus* accorde à la Bioéthique.

Cette manifestation a pour but de croiser les regards de professionnels de différents horizons. Elle réserve une large place aux échanges des participants en réponse ou en complément des présentations des intervenants.



PROGRAMME

8h30 - Allocutions officielles

Jean-Marc RIZZO, Doyen de la Faculté de Droit et d'Économie

M. l'Administrateur provisoire de l'Université, ou son représentant

M. le Président du Département de La Réunion ou son représentant

Mme la Présidente de la Région Réunion ou son représentant

M le Directeur Général de l'ARS ou son représentant

M le Préfet de La Réunion ou son représentant

9H-9H10 - PROPOS INTRODUCTIFS

Céline KUHN et Cathy POMART

MCF HDR en droit privé, Université de La Réunion

9H10-9H20

**QUELLES ÉTAIENT LES ATTENTES DE LA MÉDECINE/DES PRATICIENS EN
MATIÈRE DE BIOÉTHIQUE EN 1994 ?**

Bérénice ROY-DORAY, Doyenne de la Faculté de Santé PU-PH, UR

1ÈRE PARTIE

L'ÉROSION DES PRINCIPES ?



9H20-9H40

**QUE RESTE-T-IL DES PRINCIPES
ENCADRANT L'UTILISATION DU
CORPS HUMAIN ?**

Sophie PARICARD, Professeure de
droit privé, Institut universitaire
d'Albi

9H40-10H00

**QUE RESTE-T-IL DES PRINCIPES
GARANTISSANT LE RESPECT DU
CORPS HUMAIN ?**

Céline KUHN, MCF HDR en droit
privé, Université de La Réunion

10H00-10H30

DÉBATS AVEC LA SALLE

10H30-11H00

PAUSE

11H00-11H20

**L'APPORT DU PRINCIPE
CONSTITUTIONNEL DE DIGNITÉ
DE LA PERSONNE HUMAINE
EN MATIÈRE DE DROIT DE LA
BIOÉTHIQUE**

Stéphane MOUTON, Professeur de
droit public, Université de Toulouse

11H20-11H40

**BIOÉTHIQUE ET CONSTITUTION
FRANÇAISE**

Olivier DESAULNAY, Professeur
de droit public, Université de La
Réunion

11H40-12H10

DÉBATS AVEC LA SALLE

12H10-14H00

DÉJEUNER LIBRE



2ÈME PARTIE **L'ESOUFFLEMENT DE LA MÉTHODE ?**

14H00-14H20

**LA CONCURRENCE D'AUTRES
OUTILS / D'AUTRES MÉTHODES EN
DROIT INTERNE**

Cathy POMART, MCF HDR en droit
privé, Université de La Réunion

14H20-14H40

**LA PLACE DE LA BIOÉTHIQUE DANS
LES DROITS CONSTITUTIONNELS
ÉTRANGERS DE LA ZONE OCÉAN
INDIEN**

Rémi BARRUÉ BELOU, MCF en droit
public, Université de La Réunion

14H40-15H00

DÉBATS AVEC LA SALLE

15H00-15H15

**QUELLES SONT LES ATTENTES DE
LA MÉDECINE ET DES PRATICIENS
EN MATIÈRE DE BIOÉTHIQUE EN
2024 ?**

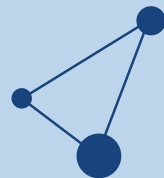
Bérénice ROY-DORAY, PUPH,
Doyenne de la Faculté de santé

15H15-15H45 – PAUSE

15H45-16H15

PROPOS CONCLUSIFS

Pascal PUIG, Professeur de droit
privé, Université de La Réunion



LES DÉBATS BÉNÉFICIERONT DE L'ÉCLAIRAGE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ SUIVANTS :

Pr Bérénice ROY-DORAY

Professeur des Universités - Praticien Hospitalier

Service de Génétique

CHU de La Réunion

Doyenne de l'UFR Santé de La Réunion

Dr Emmanuel ANTOK

Praticien hospitalier

Service de réanimation polyvalente

CHU Sud Réunion

Pr Philippe WALKER

Professeur Associé des Universités - Praticien hospitalier

Médecine Palliative

Centre Hospitalier Ouest Réunion (C.H.O.R.)

Dr Marie-Pierre CRESTA

Praticien Hospitalier

Réanimation Polyvalente CHU site Sud

Agence de la biomédecine

Direction du prélèvement et de la greffe, des organes et tissus (DPCOT)

SRA Sud-Est / Océan Indien

Dr Hélène LHEUREUX

Praticien hospitalier

Service de biologie de la reproduction

Centre d'Assistance Médicale à la Procréation de Saint-Pierre

CHU de La Réunion

SINCÈRES REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES DE CET ÉVÉNEMENT



Direction scientifique :
C. KUHN, S. PARICARD, C. POMART

Informations et inscriptions :
cathy.pomart@univ-reunion.fr